

AVRIL 2016
VOLUME 12
NUMÉRO 2

TRICENTRIS

Le T.E.

EXPRESS



NESPRESSO

UNE COLLABORATION POUR TRICENTRIS ET NESPRESSO

Bien que les consommateurs de café *Nespresso* aient toujours pu rapporter leurs capsules en boutique, l'entreprise a tenu à développer une autre façon de récupérer ses capsules en aluminium et ainsi faciliter la tâche à ses membres. Et quoi de mieux que d'y aller avec un service déjà en place et ancré dans les habitudes de tous?

C'est ainsi que depuis la fin du mois de mars, les membres du Club *Nespresso* qui se trouvent sur le territoire desservi par Tricentris peuvent faire recycler leurs capsules via la collecte sélective. Il s'agit en fait du premier projet-pilote du genre au Québec et c'est avec nous que *Nespresso* a voulu tenter l'expérience.

Mais attention! Il ne s'agit pas simplement de déposer les capsules utilisées dans le bac de récupération, ni d'y mettre n'importe quelle capsule de café. Le projet-pilote s'adresse uniquement aux clients de *Nespresso* demeurant dans l'une des quelques 200 municipalités desservies par Tricentris. Les personnes touchées recevront un sac clairement identifié et destiné à accumuler les capsules de café *Nespresso*. Une fois le sac rempli, les

usagers n'ont qu'à le sceller et à le déposer dans le bac de recyclage. Et comme toutes les autres matières recyclables, il fera son chemin jusqu'au centre de tri. De couleur vert lime et muni d'une poignée, le sac a été spécialement conçu pour être facilement repéré et attrapé par nos trieurs. Les sacs seront ensuite envoyés à l'entreprise 2M Ressources qui verra à séparer l'aluminium et le marc de café qui pourront ensuite être revalorisés. Les consommateurs recevront un nouveau sac à chaque commande ultérieure, qu'elle soit faite en boutique ou en ligne.

Tricentris est heureux de collaborer avec *Nespresso* afin de permettre aux membres du Club *Nespresso* d'avoir accès à une méthode simple, accessible et efficace pour la récupération de leurs capsules de café et ce, directement par la collecte sélective. Cette initiative s'inscrit en ligne directe avec notre mission : offrir le meilleur service possible en agissant en accord avec les fondements du développement durable. Tricentris renforce ainsi une fois de plus sa position de leader dans la gestion des matières résiduelles au Québec avec la qualité et l'innovation qui lui sont propres.





Frédéric Potvin - Directeur général

Vive la transparence

J'ai demandé récemment à deux municipalités de me fournir les détails de leurs remboursements provenant du régime de compensation. Je voulais prendre quelques instants pour expliquer aux membres présents à l'assemblée générale de Tricentris comment se calcule le remboursement qu'ils reçoivent. Et aussi, comment faire pour recevoir plus.

Dans les lettres accompagnant le remboursement, il y a quelques chiffres, des montants, mais pas de formule. Et surtout, pas de référence. Vous recevez simplement votre chèque, mais aucun commentaire sur la performance ni sur l'efficacité de votre collecte sélective. Le calcul, quant à lui, est assez simple, mais le verbiage légal qui émane de la Loi le rend moins digeste.

Bref, mon intention était de démontrer qu'au final, Tricentris ne coûte que très peu aux membres. Par exemple, à la ville de Sainte-Thérèse, même avec l'application de notre article 1.4.2, il en coûte 10 cents par citoyen pour faire trier leurs matières recyclables chez nous. Et si cette municipalité se prévaut de notre programme Amélioration de la performance qui donne 25 cents par citoyen, elle réalise un surplus de 15 cents par citoyen!!! Qui l'eut cru!

Mais mon objectif initial a dévié. Je me suis rendu compte que les municipalités québécoises n'ont pas d'outils de référence. Pourtant, la comparaison avec ses pairs est la base de l'amélioration. C'est l'épice qui stimule la papille du goût de faire mieux. Chez nous, au Québec, ça ne goûte rien. Pas moyen de se péter les bretelles ou de se fouetter pour rejoindre les autres : les données sont confidentielles. Au mieux, on a accès à une moyenne provinciale.

Si on veut que le système performe, on doit savoir si on est bon ou non, et sur quoi travailler. Il faut une démocratisation des données, pour les municipalités elles-mêmes et pour l'amélioration du programme de collecte!

Le programme ontarien met en ligne les coûts et les tonnages de chaque municipalité. Avec un tel outil, les municipalités québécoises pourraient agir et améliorer leur remboursement du régime de compensation. Actuellement, le calcul inclut un facteur de performance et d'efficacité qui tient compte à la fois du coût de la collecte sélective locale et du tonnage ramassé sur le territoire de la municipalité. Deux facteurs de levier sur lesquels les municipalités ont un pouvoir. Mais encore faut-il connaître la puissance de ces leviers...

Il y a de cela huit ans, les municipalités elles-mêmes ont demandé que ces données demeurent secrètes, mais nous avons appris qu'un comité évalue actuellement la possibilité de les rendre publiques. À mon avis, il est effectivement grand temps de revoir ce choix!

LES BONS COUPS : LE SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE DE GATINEAU

D'entrée de jeu, le bois ne fait pas partie des cinq matières acceptées aux centres de tri. Malgré cela, nous en recevons assez fréquemment dans nos usines et nous devons le traiter comme un déchet. Mais voilà que le service de sécurité incendie de la ville de Gatineau (SSIG) y a vu une opportunité.

À la recherche de matériaux pour leur centre de formation de Buckingham, la division formation du SSIG a pensé à notre centre de tri de Gatineau. Et il a constaté qu'un nombre impressionnant de palettes de bois nous sont envoyées avec les matières recyclables. Et les palettes sont en fait très prisées pour la formation et l'entraînement des pompiers. Coupées en trois et insérées dans un baril avec du papier journal, elles deviennent un outil parfait, utilisé dans le simulateur d'embrasement, pour recréer les phénomènes thermiques qu'auront à combattre le service d'incendie.

« On s'approvisionne parfois dans quelques grandes quincailleries, mais maintenant on prend 90% de nos matériaux chez Tricentris. On utilise des palettes qui sinon iraient à la décharge. Et au nombre de fois où nous avons formé des pompiers, combien de vies a-t-on sauvées avec la pratique? Ça ne se compte pas. » explique monsieur Stéphane Dubreuil de la division formation.

La formation et sa mise en pratique constituent en effet une partie très importante de la carrière d'un pompier. Et pour pratiquer, il faut des matériaux. Un tel centre de formation, le seul de ce genre en Outaouais, permet entre autres d'étudier et d'analyser une multitude de scénarios. « Avec la pratique, on peut reconnaître les signes et éviter les accidents. Dans un feu, il faut analyser et il faut agir. C'est pourquoi on a ces simulateurs. Ils nous font vivre et expérimenter les différents phénomènes thermiques, mais dans un endroit contrôlé et sécuritaire. » ajoute-t-il.

Monsieur Richard Létourneau, Chef de division, souligne également l'importance d'être bien préparé : « Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'un incendie qui se propageait normalement en une quinzaine de minutes il y a 50 ans aura aujourd'hui la même propagation en 3 minutes. Les matériaux d'une maison et ce qui se trouve à l'intérieur ont changé. Nous faisons donc de même avec nos équipements et nos techniques de combat. Plusieurs pompiers ne verront certains types de phénomènes qu'une fois en 10 ans. Et le travail qu'on fait ici, avec les matériaux et les installations, peut faire la différence entre un pompier blessé ou non, la journée où ce ne sera pas un exercice. »

Chez Tricentris, la réutilisation est ancrée dans nos valeurs et nous tenions à féliciter l'initiative du service sécurité incendie de Gatineau qui permet de donner une deuxième vie à certains matériaux. Rappelons toutefois que, bien que le bois puisse être réutilisé et recyclé, il n'a pas sa place dans le bac de récupération.



RECYCLAGE DES PELLICULES AGRICOLES : UNE RÉALITÉ LOIN DE LA PERCEPTION

Il y a quelques mois, nous annoncions que Tricentris entreprenait une étude de faisabilité visant la récupération des pellicules agricoles sur notre territoire. Nous répondions ainsi à nos administrateurs, eux-mêmes questionnés par leurs citoyens agriculteurs, demandant si Tricentris pouvait devenir une solution pour une meilleure gestion de ces matières.

Nous avons donc fait notre devoir et mandaté Cycle Environnement pour dresser un portrait de la situation : apprendre ce que les agriculteurs font de ces pellicules et ce qu'ils voudraient en faire, mais aussi, déterminer la quantité de matière en jeu dans le but de développer un scénario de collecte adéquat.

Pour ce faire, l'équipe de Cycle Environnement a concentré ses recherches sur les territoires des MRC Papineau et Mirabel. Tous les producteurs laitiers et bovins de ces deux MRC furent contactés : au total, 172 agriculteurs. Et contrairement aux quelques milliers de tonnes de plastique d'ensilage auxquels nous nous attendions, il appert que les quantités générées annuellement ne représentent qu'un maigre 43,5 tonnes pour ces 172 producteurs agricoles. Des résultats pour le moins surprenants qui ne pourraient pas être plus loin de ce que nous imaginions.

De plus, à l'aide du questionnaire développé par Cycle Environnement, nous avons identifié les méthodes de gestion actuelles du plastique et sondé la motivation des agriculteurs à participer à un éventuel projet de récupération. Malheureusement, 20% d'entre eux brûlent ces plastiques. Par contre, la moitié des agriculteurs rencontrés seraient prêts à faire quelques tâches pour permettre de les récupérer. Mais ici, le temps supplémentaire à investir, les changements d'habitudes à implanter ainsi que les coûts potentiels associés au projet viennent refroidir la motivation des participants.

Cela étant dit, il ne faut pas minimiser le problème. Il faut effectivement faire quelque chose pour ces plastiques. L'étude a fait ressortir le peu de tonnage mais aussi les efforts financiers, techniques, de transport et de main d'œuvre à déployer pour la mise en place d'une collecte de pellicules agricoles sur l'ensemble de notre territoire. Mais l'étude a également pointé vers une solution possible: la responsabilité élargie des producteurs (REP). Cette approche de gestion des matières résiduelles vise à « transférer la responsabilité de la gestion de divers produits mis au rebut aux entreprises qui sont à l'origine de leur mise en marché¹ ». Comme c'est déjà le cas pour les pneus et



les ordinateurs, par exemple. Dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le gouvernement du Québec dresse ainsi une liste des produits désignés comme prioritaires dans le choix des nouveaux produits à être couverts par la REP.

Et selon le rapport synthèse publié en août 2015 par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), les plastiques agricoles s'inscrivent déjà dans les produits de priorité 1 à placer sous la REP. La solution passe peut-être par là?

¹Liste des produits prioritaires à désigner sous la responsabilité élargie des producteurs. Rapport synthèse. MDDELCC, août 2015, p.1.

UN TOUT NOUVEAU RÉCUPÉRATEUR DE SACS À LACHUTE

Depuis la mi-mars, notre succursale de Lachute a intégré un nouvel équipement à sa chaîne de tri : un récupérateur de sacs. L'appareil a été conçu par notre directeur d'usine, Michel Cadorette, pour offrir une solution à l'énorme quantité de sacs de plastique qui se retrouvent sur les lignes de tri. Il faut savoir que, par année, nous en recevons plusieurs millions.

Notre équipe a donc travaillé conjointement avec la compagnie Produits d'acier Métalpro Inc. de Sainte-Anne-des-Plaines afin de développer un équipement sur mesure pour nos besoins. L'idée était de créer une machine qui pigerait dans la matière défilante, un peu comme le feraient les griffes d'un râteau, et qui en retirerait les sacs de plastique. À l'aide d'un tambour rotatif muni de lattes en forme d'aïeron de requin, le récupérateur de sacs passe donc au

peigne fin la matière sortante des séparateurs balistiques, juste avant qu'elle fasse son entrée sur la ligne de fibres principale. Les sacs sont ensuite entraînés vers le haut, vis-à-vis un tube d'aspiration relié à notre réserve. Ceux qui contiennent quelque chose, comme des circulaires ou des contenants, sont trop lourds pour suivre ce même chemin et retombent tout simplement sur le convoyeur afin d'être traités manuellement par nos trieurs.

Nos employés retirent déjà entre 7 000 et 8 000 sacs par heure. C'est beaucoup mais malheureusement, insuffisant. Le récupérateur de sacs collecte donc ceux que les trieurs n'ont pu ramasser et en extrait 2 000 supplémentaires à l'heure. Et l'objectif étant toujours d'améliorer la qualité des matières produites, nous n'avons pas diminué le nombre



d'employés assignés à cette tâche. Moins il y a de sacs sur nos lignes de tri, moins ils contaminent nos autres matières. Et l'amélioration de la qualité d'un ballot produit avant et après l'installation de cette machine saute aux yeux.

« Ce nouvel équipement est encore jeune et en rodage, mais il enlève déjà près de 50% des sacs qu'il est capable d'enlever. Nous avons déjà plusieurs idées pour l'optimiser et aller chercher le maximum de sa capacité. Et ce, toujours dans l'objectif de produire une meilleure qualité. » conclut monsieur Cadorette.

DE BELLES MARQUES DE RECONNAISSANCE

Et c'est peu dire. En l'espace d'une semaine seulement, Tricentris s'est illustré lors de deux soirées de remise de prix en remportant les trois prix pour lesquels l'organisme était en nomination.

Tout d'abord, lors de la Cérémonie des Distinctions de Réseau Environnement, tenue dans le cadre du Salon des technologies environnementales du Québec. Tricentris y a reçu le prix Cœur Vert pour les bonnes pratiques et les efforts déployés pour la valorisation du capital humain. Différents volets des ressources humaines sont ici récompensés, que ce soit notre programme Santé Mieux-être pour les employés, notre collaboration avec divers organismes dans l'embauche de personnel handicapé ou encore la conciliation travail-études prônée par l'entreprise. La série #LesGaffesDuBac, publiée sur Twitter, est une initiative de nos trieurs qui a aussi été récompensée par ce prix. Cette dernière permet de réhabiliter le métier de trieur en

sensibilisant les gens à l'impact que peuvent avoir leurs propres gestes sur l'intégrité physique des employés qui sont mis de l'avant dans cette campagne.

Dans la même soirée, Tricentris a également reçu la Distinction Antonio Lemaire. Ce prix est remis à une corporation issue du milieu municipal qui œuvre dans le domaine de la gestion des matières résiduelles et qui a contribué de façon remarquable à l'amélioration et à la bonne gestion des infrastructures dans ce domaine. Soulignant nos nombreuses innovations au fil des ans, ce prix récompense aussi notre approche unique dans la gestion du verre. Partant d'une matière identifiée comme un « problème » pour les centres tri, nous avons transformé ce problème en solution et en avons fait une occasion d'affaire qui répond à un besoin : l'usine de micronisation et la production d'un ajout cimentaire de qualité. Ce produit, le VERROX®, constitue donc une solution concrète à l'actuelle pénurie d'ajouts

cimentaires tout en créant un débouché pour le verre post-consommation.

Finalement, quelques jours plus tard, lors du gala des Prix Durabily's, Tricentris fut honoré dans la catégorie Innovation en produits et matériaux. Décerné par le Conseil en bâtiment durable du Canada, cette distinction vise à reconnaître et à promouvoir les produits et les matériaux écologiques innovants qui se démarquent par la transparence et la réduction de leurs impacts sur la santé et l'environnement. Le VERROX® répondait parfaitement à ces critères de sélection et mérite bien ce nouveau succès.

Bien que les prix et les récompenses ne soient pas ce qui motive nos actions, il n'en est pas moins agréable d'être reconnu pour notre travail et nos efforts. Nous pouvons certainement être fiers de ces accomplissements. Et nous le sommes!

INSOLITE : LA STM LANCE UN PROJET DE VALORISATION

Le projet de remplacer les voitures du métro de Montréal est en marche depuis quelques années déjà. Avec l'arrivée des nouvelles voitures de métro Azur, les MR-63 actuellement en place et nommées ainsi en raison de l'année du contrat de fabrication, seront progressivement remplacées. En place depuis près de 50 ans, ces voitures bien connues des utilisateurs ont certainement une grande valeur patrimoniale. C'est pourquoi la Société de Transports de Montréal (STM) a décidé de lancer un appel de projets. Ouvert à tous, individu ou organisation, l'objectif est simple : donner une deuxième vie aux voitures de métro qui seront bientôt retirées de la circulation. Qu'il s'agisse d'un projet artistique, fonctionnel ou innovateur, les propositions doivent être faisables et réalistes, mais aussi avoir une portée publique, respecter l'environnement et le développement durable, offrir une grande qualité de conception et être en lien avec l'image de marque de la STM. Connaissant la créativité et l'ingéniosité propres aux québécois, nous avons très hâte de voir les réalisations qui émaneront de ce projet. Les intéressés ont jusqu'au 1^{er} juin pour soumettre leurs idées. Pour plus de renseignements, www.stm.info.



* Si vous souhaitez recevoir uniquement la version électronique du T.E., vous pouvez nous le signaler au info@tricentris.com ou vous inscrire directement sur tricentris.com

Rédaction et idéation : Myriam Forget-Charland; Révision : Sophie Poncelet-Latour; Conception : Erod, agence créative; Impression : D&D Création

Ce bulletin est publié à raison de six numéros par année. Toute collaboration est la bienvenue. Veuillez envoyer vos articles à mforget-charland@tricentris.com. Vous pouvez également transmettre vos commentaires et suggestions à la même adresse. Par souci pour l'environnement ce bulletin est imprimé sur papier Rolland Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifiées FSC, il est certifié ÉcoLogo, procédé sans chlore et FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



651, chemin Félix-Touchette, Lachute (Québec) J8H 2C5
Tél. 450 562-4488 | Téléc. 450 562-7788 | TRICENTRIS.COM